

Texte paru dans le Figaro, page débats, le 11 février 2008

Les bonnes intentions du rapport Attali

La commission Attali pour la libération de la croissance française vient de remettre son rapport. Nous nous réjouissons que la recherche et l'enseignement supérieur y soient considérés comme des moteurs centraux de l'économie. Le rapport appelle à « préparer aux métiers d'après-demain et à faire progresser le savoir ». Louable intention...mais cette mission de recherche serait réservée à « 10 grands pôles universitaires et de recherche de niveau mondial ». C'est méconnaître le fonctionnement de la recherche : si les accélérateurs de particules, les télescopes ou les plateformes de haute technologie fonctionnent dans de grands ensembles, de nombreux sujets, tels la physique des cimentés et des colles chères au prix Nobel de Gennes, progressent avec de petites équipes originales. L'excellence préfère souvent se nicher dans de petits centres : Aux Etats-Unis, Caltech, établissement de notoriété incontestée, ne compte que 3000 étudiants. IL faut néanmoins développer des synergies entre universités et grandes écoles, poursuivre et valoriser leur regroupement pour l'enseignement et la recherche en Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur, renforçant ainsi leur visibilité internationale.

Il est heureux que le rapport n'appelle pas à la suppression du CNRS, qui a un rôle moteur dans notre politique scientifique. Mais il préconise un repli frileux sur quelques grands laboratoires « propres » ou d'excellence, abandonnant les autres aux universités. Or de petites équipes universitaires sont souvent dynamisées par quelques chercheurs CNRS, comme en mathématiques dont l'Ecole Française est leader mondial. Au contraire il faudrait étendre les partenariats du CNRS, en particulier vers les grandes écoles dont les brillants élèves doivent redevenir des moteurs actifs de la recherche.

De nombreuses mesures proposées, a priori pertinentes, ne sont pas chiffrées. Le rapport appelle au mécénat pour les universités. Pourtant, même aux Etats-Unis où une telle culture s'est instaurée depuis longtemps, la contribution du privé n'est en général qu'une petite part du budget. Espérer baser un financement global de nos universités sur la philanthropie des entreprises sera longtemps un vœu pieux. Par contre, peu de recommandations sont faites sur le développement de la recherche dans les entreprises, dramatiquement insuffisante en France et qui appelle des réformes profondes.

Le rapport souligne à juste titre le besoin d'attirer et de conserver les meilleurs chercheurs, mais, paradoxalement, au prix d'une précarisation des emplois. Aujourd'hui, le recrutement permanent au CNRS s'effectue à 27 ans en mathématiques et 30 ans en physique et en chimie, soit plus jeune que dans la plupart des autres pays. Ainsi nous attirons des jeunes venant d'Allemagne où il faut attendre 42 ans pour un poste permanent. Le CNRS recrute 35% d'étrangers en maths et en physique. Cette sécurité permet aux jeunes femmes de concilier profession et vie de famille. Aux Etats-Unis, la « tenure track » de 6 à 8 ans assure un poste fixe de professeur dans 80% des cas. La proposition d'instaurer des contrats de quatre ans renouvelables offre donc moins de garanties que le système américain. Augmentera-t-elle l'attractivité des métiers de recherche ?

Assurer une carrière davantage fondée sur le mérite, assortie de primes fortement modulables et de décharges d'enseignement est certes souhaitable, car la France se retrouve loin derrière la plupart des pays développés pour les salaires des chercheurs: encore faut-il que leur évaluation soit inattaquable.

Or celle-ci ne peut que relever d'instances nationales, voire internationales. Cela suppose pour le moins un renforcement du rôle et des moyens de la nouvelle instance d'évaluation, l'AERES.

Le rapport Attali évoque l'Agence Nationale de la Recherche, qui a pour fonction de « conduire des grands projets à court terme » (3 ans) définis par un « pilotage stratégique fort de l'état ». C'est faire l'impasse sur la créativité des chercheurs qu'on ne saurait totalement canaliser dans des filières de productivité préétablies ; le rapport confond d'ailleurs systématiquement valorisation et qualité de la recherche.

La commission Attali a lancé quelques bonnes idées pour donner un coup de « blush » à notre système d'enseignement supérieur et de recherche, avec un souci d'efficacité à court terme mais un manque de vision à long terme. Les sociétés savantes, qui regroupent une grande part des acteurs de la recherche dans les sciences fondamentales, ont vocation à être des lieux d'échange pour poursuivre la réflexion sur ces questions.

Stéphane Jaffard, président de la Société Mathématique de France

Michèle Leduc, présidente de la Société Française de Physique

Jean-Claude Bernier, vice-président de la Société Française de Chimie